

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **18 (1882)**

Heft 10

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

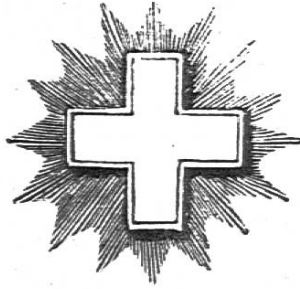
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

15 MAI 1882

XVIII^e Année.

N^o 10.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Pédagogie Frœbelienne (suite). — La pédagogie de la Suisse française appréciée en France. — Toutes les intelligences sont-elles égales? — Progrès de la démoralisation au sein de la jeunesse. — Société pédagogique « La Vaud-Genève. » — Nécrologie suisse. — Bibliographie. — Correspondance. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

Pédagogie frœbelienne

LES JARDINS D'ENFANTS EN SUISSE, par *Kuttel*, directeur d'école à Lucerne, avec des tableaux synoptiques tracés par M^{me} de Portugall.

(Suite.)

M. Kuttel considère les *jardins d'enfants* comme une institution qui a sa place marquée entre le foyer domestique et l'école dont elle est comme le lien, l'intermédiaire rationnel et nécessaire. Or, en Suisse, sur une population de 190,000 enfants d'âge à fréquenter les *jardins d'enfants*, c'est-à-dire âgés de trois ans, il n'y en a que 5000 environ qui jouissent de cet avantage précieux au triple point de vue hygiénique, intellectuel, moral, religieux même; car les *jardins d'enfants* seraient, selon l'expression de Frœbel, le chemin qui conduit à Dieu les novices de la vie.

« C'est une grande erreur, selon l'honorable directeur d'école dont nous analysons à grands traits le remarquable travail, de regarder les premières années de l'enfant comme insignifiantes pour son avenir. Cette période de la vie est au contraire la plus importante et la plus décisive. C'est la période de son premier développement et d'un travail interne que Pestalozzi lui-même regrettait extrêmement de voir rester improductif, faute de directions.

N'est-ce pas, en effet, de trois à six ans que l'attention commence à se fixer, que l'enfant s'initie à la parole, au chant, à l'intelligence des choses, que naît le besoin d'activité? Qu'on se garde, comme le fait observer Frœbel, de confondre le *jardin d'enfants* avec la salle d'asile. Cette dernière garde les enfants pour en décharger la mère pendant qu'elle est au travail, pour les empêcher de courir les rues et les préserver des dangers que leur fait courir l'isolement, l'abandon. Mais garder l'enfant, ce n'est pas l'occuper. Dans une salle d'asile, l'occupation ne vient qu'en seconde ligne. On n'a d'ailleurs pas l'habitude d'exiger des gardiennes des salles d'asile des aptitudes et une préparation pédagogiques. On ne fait rien dans cette institution pour former l'esprit et le cœur de l'enfance, pour développer son besoin d'activité.

Or, quel est le travail propre à seconder, utiliser et satisfaire ce besoin d'activité? — Le travail le plus propre à atteindre ce résultat, le seul moyen convenable de cultiver la pensée de l'enfant, ce sont les jeux. C'est dans les jeux et par les jeux que tous les instincts de la culture enfantine, instincts plastiques, artistiques, sociaux, idéaux, religieux, trouvent leur emploi et leur satisfaction.

L'enfant, comme Frœbel en a fait l'observation en étudiant le premier âge, joue de préférence : 1^o en plein air; 2^o avec d'autres enfants, et 3^o il aime les jeux qui excitent son activité.

Les jeux de Frœbel sont de deux espèces : ceux qui lui donnent du mouvement et ceux qui exercent son intelligence.

Les jeux de mouvement sont ceux de la marche, de la course, du saut, ceux qui exercent ses bras, ses doigts, ses jambes, les jeux de boules et de paumes, jeux qui doivent être exécutés en plein air autant que possible ou dans des salles spacieuses et bien aérées; ils doivent être exécutés en mesure et accompagnés de chants. Les occupations de l'enfant consistent dans les douze jeux ou dons de Frœbel.

L'établissement dans lequel Frœbel pense réaliser le but qu'il se propose a été appelé *Kindergarten*, non-seulement parce

qu'il doit avoir pour annexe un jardin d'enfants, mais parce que l'enfant doit s'y développer comme une plante ou un arbre, sous une direction intelligente et pleine de sollicitude.

(A suivre.)

A. DAGUET.

La pédagogie de la Suisse française appréciée en France.

Le *Bulletin administratif du ministère de l'instruction publique en France* nous fait connaître, parmi les ouvrages recommandés et figurant dans le catalogue officiel des livres classiques pour la section de pédagogie les écrits suivants de la Suisse française :

ÉDUCATION GÉNÉRALE.

LE P. GIRARD. De l'enseignement régulier de la langue maternelle — 3 fr. 75.

NECKER DE SAUSSURE. L'éducation progressive ou étude du cours de la vie. — 5 fr.

GUIMPS (Roger de). La théorie et la pratique de l'Education. — 5 fr. 30.

PÉDAGOGIE PRATIQUE.

GUIMPS (Roger de). Histoire de Pestalozzi, de sa pensée et de son œuvre. — 6 fr.

DAGUET (Alex.). Manuel de pédagogie, suivi d'un précis historique de l'éducation. — 3 fr.

GRAMMAIRE.

AYER (Cyprien). Grammaire raisonnée de la langue française. — 6 fr.

Ouvrages à consulter.

PAROZ (Jules). Histoire de la pédagogie. — 4 fr. 60.

Toutes les intelligences sont-elles égales?

Le vieux sophisme de Jacottot, le célèbre mais paradoxal instituteur de Dijon : *Toutes les intelligences sont égales*, a trouvé un nouveau champion en un M. Douai, Américain, qui collabore au *Pædagogium*, recueil de Dittes, cet ex-directeur du *Pædagogium* (école) à Vienne.

Pour prouver son assertion, M. Douai parle d'abord de la facilité qu'ont les Russes d'étudier les langues, puis de l'ouverture qu'ont les enfants pour les mathématiques dont l'étude serait accessible à tous les esprits, ce qui serait démontré par ce qui se passe dans les *jardins d'enfants*, où les exercices ont pour base la géométrie. L'expérience faite dans cette même institution prouverait, au dire du même M. Douai, que tout enfant porte en lui le germe d'un musicien, d'un chanteur, d'un modelleur, d'un dessinateur, d'un orateur, d'un improvisateur, d'un mathématicien, d'un gymnaste et d'un inventeur.

L'erreur de Jacottot, renouvelée par Douai, ne nous empêchera pas de reconnaître ce qu'il y a de vrai dans l'exagération de ces deux esprits, c'est-à-dire que le nombre des hommes *bien doués* s'augmente avec le perfectionnement des écoles et des moyens d'enseignement qui rend l'instruction plus accessible à la foule ou, comme on dit irrévérencieusement, dans l'argot politique du jour, *aux masses*. Nous reconnaissons encore une autre vérité sous l'exagération de Jacottot, c'est qu'en étudiant de plus près une intelligence enfantine qui paraît obtuse, on parvient souvent à y découvrir un point accessible, une ouverture qu'on n'avait pas soupçonnée.

Les *autodidactes* (on appelle ainsi ceux qui se forment par eux-mêmes sans avoir fait d'études régulières) qui fourmillent aux États-Unis, ne nous paraissent pas, comme à M. Douai, une preuve irrécusable que toutes les intelligences sont égales, pas plus que l'habitude de faire plusieurs métiers, répandue dans l'Union américaine. M. Douai est obligé d'avouer lui-même que parmi ces hommes bons à tout faire, les gâtemétiers, les bousilleurs et les chevaliers d'industrie ne manquent pas et sont légion. On sait d'ailleurs tout ce qu'il y a d'incomplet, de défectueux et d'excentrique chez ces cosaques de l'intelligence qu'on nomme autodidactes. Selon M. Douai, toujours la sottise, la stupidité et la paresse d'esprit seraient l'œuvre de la société elle-même dont le poids se ferait trop sentir sur certains individus et les réduirait à cet état déplorable. *Il n'y a pas d'être pareils dans l'état sauvage!* Nous revoilà dans l'état de nature prêché par Rousseau.

Le *Beobachter* de Zurich, en reproduisant les idées de M. Douai dans son numéro du 11 mars 1881, faisait observer avec raison la contradiction qu'il y a à louer en même temps les autodidactes et les *jardins d'enfants*. L'étude de plusieurs langues pour les enfants n'est pas précisément ce qu'on doit désirer le plus dans l'éducation de la première jeunesse: elle se fait aux dépens du jugement, comme l'éducation moscovite ne le fait que trop voir.

Il est une assertion de M. Douai que nous avons réservée pour la fin comme le bouquet de son article: c'est qu'en Amérique *tout homme est regardé comme apte à occuper n'importe quel emploi et à se vouer à n'importe quelle vocation*. Une pareille assertion nous dispense d'une plus ample réfutation. A ce titre, le valet serait toujours en état de remplacer le maître, l'élève le professeur, l'ouvrier son chef de fabrique, le concierge d'un collège le directeur de l'établissement, celui qui sert la messe le prêtre qui la dit et le premier huissier venu l'homme d'Etat qui gouverne la république: ce serait bien alors le cas de s'écrier avec Jacottot: « Toutes les intelligences sont égales! Tout est dans tout! »

Alexandre DAGUET.

Progrès de la démoralisation au sein de la jeunesse.

Un jeune garçon de 15 ans, se suicidant d'un coup de revolver parce qu'il avait reçu un mauvais témoignage à l'école, une jeune fille de 13 ans se jetant dans le Danube pour un motif analogue; l'existence

d'une bande de voleurs de l'âge de 9 à 16 ans, un jeune garçon de 14 ans commettant un attentat sur une jeune fille qui en a 10, une jeune fille de 14 ans qui se trouve dans un état qu'on appellerait intéressant dans d'autres circonstances, voilà ce que révélait, il y a quelque temps, la remarquable feuille pédagogique de la capitale de l'Autriche. Nous n'en sommes heureusement pas encore là en Suisse. Cependant les feuilles scolaires de plusieurs cantons allemands contiennent des plaintes sur ce qu'ils appellent : *Die Verwilderung weg der Jugend*.

La *Schweizerische-Lehrer Zeitung* consacrait il y a juste un an, un article de fond à ce grave et triste sujet. Tout en constatant les progrès de l'ordre intellectuel, il montrait les ravages que le mauvais esprit fait dans les familles et le déclin des mœurs au sein de la jeunesse qui en est la conséquence. « La jeunesse, disait la gazette scolaire des instituteurs, souffre aussi des maladies sociales du temps. Le grand nombre de divorces, l'abandon des enfants par les auteurs de leurs jours, les scènes déplorables dont le foyer domestique est le théâtre, les progrès de la misère, cette source de vices, la fréquentation des cabarets (et on aurait pu ajouter des cafés-chantants), l'amour effréné des jouissances, la manie de faire gros ou grand, la soif de l'or se traduisant par des spéculations désastreuses et la presse scandaleuse qui envahit nos gares, nos cafés et jusqu'aux salons, la moquerie prodiguée à tout ce qui est respectable ; voilà les facteurs de l'immoralité, de l'inconduite, des plaies du temps actuel. Certes l'avenir dans de telles conditions ne se présente pas sous des couleurs réjouissantes. »

A toutes ces causes de nos misères sociales et individuelles, la gazette scolaire aurait pu ajouter le mépris des croyances religieuses dont les écrivains de Rome et de la Grèce montraient déjà les suites terribles pour la vie privée et publique des peuples. N'est-ce pas aussi en partie à ce mépris qu'il faut attribuer les nombreux suicides qui assombrissent la vie et portent l'effet et une sorte de déshonneur dans les familles ?

La gazette reconnaît elle-même implicitement cette dernière cause de nos plaies sociales, en sollicitant le concours de l'Eglise avec celui de l'Etat et de l'opinion publique en général dans la *croisade contre le vice* et en provoquant des mesures contre les écrits obscènes, les mauvais lieux et les excitations à la débauche.

Société pédagogique « La Vaud-Genève ».

(Extrait d'un rapport.)

Notre petite société continue sa marche régulière. Il serait facile de lui imprimer une marche ascendante sous le rapport du nombre, mais nous avons des raisons plausibles pour la maintenir dans un chiffre de membres relativement restreint. Nos réunions bi-mensuelles sont extrêmement nourries et la cordialité la plus sincère règne entre les membres qui appartiennent à divers cantons et à différentes confessions.

La première question traitée depuis notre compte-rendu est une de celles qui font partie de l'ordre du jour de la réunion romande, à Neuchâtel, savoir : *Les examens annuels des écoles sont-ils bien l'expression de l'état éducatif et intellectuel de celles-ci ?* Quelles réformes y aurait-il à faire ?

Le rapporteur, M. Delafontaine conclut négativement sur les deux points. Il démontre, en s'appuyant sur l'autorité de J. Simon, que l'éducation est partout, dans les leçons, dans la conduite du maître, etc., et qu'on ne peut en apprécier exactement les résultats.

Quant à l'instruction, aucun des moyens employés jusqu'ici (jury, inspections, concours) ne peut en donner une idée exacte. Le rapporteur propose, pour approcher le plus de la vérité, que les interrogations soient faites par le régent, que les examens aient lieu le matin, et que ces examens ne portent chaque fois que sur une seule branche. La discussion fait ressortir qu'il faudrait, en outre, autant que possible traiter les sujets par écrit et donner aux élèves le temps nécessaire, que la classe fût prévenue de la branche qui fera l'objet de l'examen, qu'on posât plusieurs questions graduées et qu'on procédât par groupes et non individuellement.

La Société a entendu un travail sur l'école-type. Le rapporteur, M. Chapponnier fait voir ce que doit être la salle avant l'ouverture de la classe, comme propreté, aération, chauffage ; l'entrée en classe quant à l'exactitude, la politesse, etc., la mise, le langage de l'instituteur lui-même. Le rapport examine le mobilier de l'école, la tenue des cahiers ; les récréations et les sorties ; la conduite des enfants en classe, dans la famille et dans la rue ; la fréquentation, les récitation, les moniteurs et les devoirs des élèves. Dans la discussion, on blâme la manie de faire toutes les récitation à l'ouverture de la classe, récitation qu'il conviendrait mieux de faire au commencement de la leçon qui y a trait ; enfin on s'élève contre la prétention de juger de la bonne tenue d'une classe par la conduite extérieure des élèves. Un membre croit que l'application pendant les leçons est un des critères essentiels d'une bonne école et prétend qu'un mot gai, une plaisanterie fine rompent la monotonie de la classe. Un autre pense que les punitions aigrissent le caractère de l'enfant et que l'ascendant doit suffire. Un troisième conteste la justesse de la phrase : *Montre-moi la salle d'école, je te dirai qui tu es*. Un propose l'introduction du cahier unique, proposition qui est vivement combattue.

La question des *Inspecteurs et des Commissions d'écoles* a été traitée par M. Jousson. Il établit dans son rapport que le contrôle de l'école est insuffisant (au moins en ce qui concerne le canton de Vaud), que les commissions ne remplissent pas et ne peuvent pas toujours remplir leur devoir ; que les inspecteurs sont trop peu nombreux ; que les commissions d'écoles s'occupent trop du maître et pas assez des élèves ; que leurs visites à l'école sont trop rares ; que la répression des absences ne se fait pas d'une manière complète ; que les commissions ne sont pas composées d'hommes suffisamment capables, surtout pour les examens.

Il propose : le retranchement des commissions actuelles et l'installation d'un nombre sextuple d'inspecteurs lesquels seraient plus aptes à faire

les examens et plus indépendants pour régler la question de fréquentation.

Les conclusions du rapport ont été adoptées ainsi que la proposition d'adjoindre à l'inspecteur un citoyen qui représenterait l'élément communal et du régent qui ferait partie de cette commission avec voix consultative.

La Société a aussi étudié *l'enseignement de l'écriture*. Le rapport, présenté par M. Denys, constate qu'à Genève on ne suit aucune méthode fixe et qu'il est difficile de se prononcer en faveur de l'une ou de l'autre de celles qui émaillent les pages d'annonces des journaux pédagogiques, mais qu'on pourrait donner la préférence à la méthode Guignard, professeur aux Écoles normales de Lausanne, à cause de la netteté, de la fixité, de la précision et de l'unité de ses principes. Il se prononce pour la pente $\frac{2}{3}$ du carré comme facile à saisir et à appliquer. La largeur de l'écriture devrait être égale à la hauteur si on n'était obligé de tenir compte de la plume.

Les chiffres suivants sont à recommander pour les pleins et les déliés : $\frac{1}{4}$ de la hauteur pour la liaison, $\frac{1}{2}$ de la hauteur pour le plein et $\frac{1}{4}$ pour la liaison de retour. Il se déclare l'adversaire de la méthode du calque. Plusieurs membres pensent que des exercices graphiques en mesure et sous commandement auraient leur utilité, et on est généralement d'accord pour ne pas faire de la grosse avec les commençants.

Enfin, dans deux de ses séances subséquentes, la société s'est occupée de la question de savoir si *l'école peut former le caractère*. Dans un rapport bien conçu et fort élevé de sentiment, M. Girard semble conclure affirmativement ; mais la réunion attendra pour se prononcer définitivement que le rapport ait été lu en entier.

MYES (Coppet), 1^{er} avril 1882.

A. CHAPPONNIER, secrétaire. (1)

NÉCROLOGIE SUISSE

(Suite.)

M. Philippe Campério, n'était, comme Desor, pas Suisse d'origine. Il était né à Milan en 1812. Devenu genevois à la suite d'un long séjour dans la ville d'Arve et Rhône où il était l'un des élèves préférés de l'illustre Rossi, professeur de droit public, il lui succéda lorsque ce dernier alla occuper à Paris la chaire qui devait, avec son éloquence et ses ouvrages, lui créer les hautes positions qu'il a remplies en France et à Rome.

(1) En publiant ce résumé des séances de la Société pédagogique de Vaud-Genève, nous ne pouvons nous empêcher de faire observer que dans les cantons où le nombre des inspecteurs est trop grand, on se plaint qu'ils ne sont pas capables et qu'on est obligé de prendre toute espèce de fonctionnaires qui font leurs inspections à temps perdu. Quant à l'optimisme pédagogique de convention qui veut supprimer tout châtiment, cela fait bien dans un paysage, mais il faudrait commencer par prouver que Lafontaine a eu tort de dire : « Cet âge est sans pitié. » (Note de la rédaction).

Comme professeur Campério avait hérité de l'éloquence et du savoir du grand publiciste. Mêlé à la politique cantonale et fédérale, il ne tarda pas à y jouer un rôle considérable, et figura avec éclat dans les conseils de la nation. Mais ayant rompu avec James Fazy, il devint l'un des chefs des indépendants jusqu'en 1870 où il fut frappé d'ostracisme.

M. Campério, comme beaucoup d'orateurs de notre connaissance, n'avait pas de goût pour la plume et se dépensait en discours qui portaient le cachet de la soudaineté et d'une originalité parfois étrange comme lorsqu'il disait à Fazy qui parlait *de son drapeau* : Monsu Fazy, votre *drapeau y n'est qu'une panosse*. (1)

À son lit de mort, à Monza où il s'était retiré auprès d'une vieille mère tendrement aimée, M. Camperio s'est souvenu de Genève et lui a laissé une marque de sa sympathie.

C'est avec un extrême regret qui sera partagé par tous ceux qui l'ont connue que nous annonçons le décès de M^{lle} Susanne Cornaz, morte le 29 avril dernier après une longue et douloureuse maladie. Le 1^{er} mai un nombreux cortège composé de parents et d'amis auxquels s'étaient joint les membres de la section genevoise de pédagogie, l'accompagnait à sa dernière demeure.

La première enfance de Genève perd en M^{lle} Cornaz une institutrice pleine de zèle et d'intelligence, la cause de Frœbel une disciple dévouée et très entendue dans l'application des principes du maître.

Après avoir tenu une classe primaire, M^{lle} Cornaz entra en 1863 en qualité d'aide au jardin d'enfants ouverts deux ans auparavant à Chantepoulet. En mai 1864, le jardin d'enfants fut placé sous la direction de Madame de Portugall avec laquelle durant les dix années suivantes, M^{lle} Cornaz a fait la plupart de ses études. Elle montra de bonne heure de grandes aptitudes, sachant se faire comprendre et adorer des petits; peu l'ont surpassée dans l'art de raconter. Personne ne savait comme elle tenir ses petits auditeurs sous le charme; quelque nombreux qu'ils fussent pas un qui ne demeura suspendu à ses lèvres. Le 1^{er} janvier 1874 M^{lle} Cornaz succéda à M^{me} de Portugall. Elle voua à la direction de son école jardin d'enfants tout son cœur et toute sa sollicitude.

La direction de son école n'absorbait pas tellement son temps que cette personne distinguée par les talents et le cœur ne trouva le loisir d'écrire pour cette enfance qu'elle aimait et captivait à un haut degré. La littérature pédagogique lui est redevable de deux ouvrages remarquables publiés en guise d'étrennes à l'enfance. « Les enfants et leurs amis » (janvier 1878). — Les nouveaux amis (janvier 1882).

Suzanne Cornaz était originaire du canton de Vaud et de la famille bien connue de ce nom au village de Faoug sur les bords riants du lac de Morat. Mais elle avait été élevée à Genève et n'avait suivi d'autre

(1) Votre drapeau n'est qu'un chiffon.

école de l'Etat que l'école primaire dont elle sortit à l'âge de 13 ans. Toutes ses études complémentaires, elle les a faites à Chantepoulet sous la direction de madame de Portugall et de mademoiselle Proglar. Les sciences naturelles auxquelles elle se livrait avec prédilection lui avaient été enseignées par M. le professeur Thury.

La maladie à laquelle a succombé l'habile et persuasive institutrice est une phtisie tuberculeuse dont elle avait ressenti les premières atteintes en 1870. Elle semblait être remise, lorsque le mal la reprit de nouveau. Nature aimable, aimante mais peu expansive, mademoiselle Cornaz paraissait flegmatique. La sympathie du corps enseignant est acquise aux personnes dévouées qui ont tout fait pour adoucir ses souffrances et l'aider dans la direction de son école pendant qu'elle était réduite à garder la chambre.

A. DAGUET.

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXE AU PROGRAMME GÉNÉRAL D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. Horaires-types en 42 tableaux. Chaux-de-Fonds, imprimerie du *National*, grand in-4°, 1882.

Ces Horaires-types ou Tableaux d'ordre du jour publiés par la direction de l'instruction publique du canton de Neuchâtel sont calculés pour les écoles de tous les degrés et de toutes les espèces. Ils sont imprimés non-seulement avec un texte rare, mais avec luxe et prouvent l'importance que mettent la direction actuelle et le gouvernement à la propagation des méthodes rationnelles. Ces Horaires-types sont utiles surtout pour le débutant dans la carrière de l'enseignement.

UNE PREMIÈRE ANNÉE DE SCIENCES PAR ALBERT LÉVY, livre de lecture courante à l'usage des élèves du cours élémentaire de l'enseignement primaire. Hachette, Boulevard St-Germain, 1879, 181 pages.

Quarante leçons qui roulent sur le fil à plomb, la balance, la le centre de gravité, l'équilibre, le vent, principe d'Archimède, la pression atmosphérique, le baromètre, les corps flottants, les ballons, l'air, la combustion, la circulation du sang, la respiration, l'air et la vie, les racines, les tiges, les feuilles, les transformations de l'eau, le chemin de fer, le chaud et le froid, le thermomètre, les températures extrêmes, bons et mauvais conducteurs, les vêtements, le soleil, le miroir, l'arc-en-ciel, les couleurs, l'aimant, la boussole, la machine électrique, les deux électricités, le tonnerre, la vitesse du son, le paratonnerre.

Ces leçons clairement déduites sont accompagnées de résumés, de 104 figures et d'une indication des expériences à faire en classe.

CORRESPONDANCE

M. le directeur de l'instruction publique nous avait annoncé que M. Berger, inspecteur général de l'enseignement et directeur du musée pédagogique de Paris avait été désigné par le ministère pour représenter la France à notre congrès scolaire de juillet. Aujourd'hui, M. Berger écrit au rédacteur en chef de l'*Educateur* pour lui faire part du plaisir qu'il aura à remplir cette mission. Nous avons vu M. Berger au *Lehrertag* de Soleure, et comme nous croyons l'avoir déjà dit dans l'*Educateur*, c'est bien le délégué le plus sympathique que nous ayons vu jusqu'ici parmi nous. Comme directeur du musée pédagogique de Paris, M. Berger peut aussi nous être très utile par son expérience de ce côté important de la vie pédagogique.

Val St-Imier.

Dans un compte-rendu de la conférence du district de Courtelary, on s'étonne qu'il ait été question du *Nihilisme*. C'est cependant là de l'histoire contemporaine et dont M. X. qui a vécu en Russie, était compétent pour entretenir ses auditeurs. Il n'en a été question d'ailleurs qu'une fois. Nous aimons à croire que las de commenter les faits historiques du passé nos collègues ont été reconnaissants à M. H. de ses intéressantes communications.

B.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — M. Porchat directeur des écoles primaires du Loclé a fait dans le *National* un compte-rendu très intéressant de l'assemblée de la Société de l'enseignement professionnel réunie sous la présidence de M. Jules Jurgensen. Un rapport bien fait de M. Sarbach instituteur, sur la marche de la Société, a servi de base à la discussion.

BERNE. — Dans la ville de l'Avenir, à Bienne, on a découvert une bande de voleurs parmi les enfants des écoles. Leur industrie consistait à soulager de leurs porte-monnaies les femmes occupées à faire des emplettes au marché.

— M. Zieler a laissé de quoi bâtir un orphelinat destiné à la fois aux filles et aux garçons.

— M. Schär directeur de l'école secondaire des filles quitte Bienne pour Bâle au regret des amis de la jeunesse et de l'instruction populaire. Le *Bernerschulblatt* loue ses talents, son savoir solide, son dévouement et son ardeur au travail.

ZURICH. — Ce canton compte 67 instituteurs sans places.

ST-GALL. — Ce canton compte également 50 instituteurs sans position.

BALE-CAMPAGNE. — Il y a au contraire pénurie d'instituteurs dans ce demi-canton.

— Les instituteurs de ce canton ont à l'unanimité réclamé le rétablissement de l'enseignement de l'Histoire sainte. Une commission composée de membres de Bâle-Ville et de Bâle-campagne travaille à la composi-

tion d'une *Bible de la Jeunesse*. Cette commission composée de MM. les directeurs de l'Instruction publique des deux cantons, M. l'inspecteur des écoles Hass, M. le professeur Stähelin, M. Wirth pasteur auxiliaire, les pasteurs Barth, Salis, Brunner, Probst et Tanner s'est occupée de ce travail. M. le pasteur Salis est chargé de la rédaction qui aura pour base l'ancienne histoire biblique en usage dans les écoles de Bâle-Campagne. On espère qu'il résultera de ce concert d'hommes compétents une Bible réellement *appropriée à l'enfance*. Il est reconnu aujourd'hui qu'il faut non écarter de l'enseignement élémentaire l'histoire Sainte *que rien ne peut remplacer* à l'école, mais en donner un extrait bien rédigé.

FRIBOURG. — Un projet de loi sur la *réorganisation* de l'enseignement supérieur a été distribué au grand conseil le 7 mai. Or dans la séance du 9 malgré les représentations des modérés et du directeur de l'Instruction publique lui-même, les ultras à leur tête M. Théraulaz, veulent entrer immédiatement en matière, sous prétexte que la discussion est attendue par le pays. « ON NE FERA PAS, dit M. Théraulaz, UNE RAZZIA DE PROFESSEURS : QUELQUES-UNS SEULEMENT SERONT MIS A LA PORTE !!! Le *Confédéré* de Fribourg nous parlera sans doute de ces paroles qui donnent la mesure du système.

FRANCE. — Il s'est formé dans ce pays une *Société générale d'éducation et d'enseignement* sous la présidence de M. le sénateur Chesnelong, un des grands adversaires des lois Ferry, ardent légitimiste aux convictions catholiques prononcées.

— Une exposition scolaire s'est ouverte en mai au palais de justice à Auxerre pour le département de l'Yonne et plusieurs départements voisins. C'est à l'occasion du concours régional. Sont invités à y prendre part : les libraires, constructeurs et architectes étrangers qui ont à exposer des livres, plans, etc.

HONGRIE. — L'Episcopat de ce pays souscrit pour une école normale des instituteurs du degré moyen. Le cardinal-archevêque Haynald a souscrit à lui seul pour 100000 florins. Le clergé catholique hongrois est depuis longtemps patriote et ami des lettres nationales.

ALLEMAGNE. — Des 3000 instituteurs du Holstein, 1000 se sont fait assurer pour la somme de 3 millions de marcs.

— Outre l'ouvrage de M. Küttel de Lucerne sur Fröbel, qui a paru à Zurich, on signale un livre publié chez Graser à Vienne en Autriche par un écrivain fécond nommé Fischer et un second de Cassan sous ce titre : Frédéric Fröbel et la pédagogie du *Kindergarten*.

Cassan part de l'idée que Fröbel s'est inspiré de Comenius et de Jean Paul. Il oublie Pestalozzi le vrai père intellectuel de Fröbel. L'auteur veut pour jardinières des femmes belles et surtout bonnes. L'âme est la chose essentielle.

— Les instituteurs allemands se plaignent en termes amers de la *Gartenlaube* où, un auteur de nouvelles, Victor Blüthgen a mis en scène un maître d'école d'une façon fort ridicule.

PARTIE PRATIQUE

MATHÉMATIQUES.

Problèmes pour les sociétaires.

Pour les instituteurs.

XXXIX. La somme des carrés de deux nombres est 1361 et le produit de ces nombres est 620. Quels sont ces nombres ?

XL. J'ai deux fois l'âge que vous aviez quand j'avais l'âge que vous avez, et quand vous aurez l'âge que j'ai, nous aurons à nous deux 126 ans. Quel âge ai-je ?

G.-E. PERRET, St-Blaise.

Pour les institutrices.

38. On veut construire un réservoir cylindrique d'une contenance de 18 hl. Calculer à 0^m,01 près le rayon de la base, si la hauteur du réservoir doit être de 3 m. ($\pi = 3,1416$.)

PLUMEY, Bure.

39. Deux personnes ont chacune 3 hl. de blé à mesurer : la première va doucement et avec soin ; la seconde mesure vivement avec secousse et fait entrer ainsi 8 dl. de grain de plus par décalitre. Quelle est la différence des deux mesurages en litres, puis en argent, à fr. 2,10 le décalitre ?

Réponses aux problèmes du n° 7, p. 108.

XXXVII. Ce nombre est 345.

XXXVIII. Ces nombres sont 3, 8, 13, 18 ou — 18, — 13, — 8, — 3.

36. La caisse contient 12 bouteilles de vin blanc et 48 bouteilles de vin rouge.

37. Le bassin serait rempli en 1 h. 40'32" ou plus exactement en 1 h. 40' 31",872.

Solutions exactes.

XXXVII et XXXVIII. MM. J. Chautems, Genève; J. Bertrand, Neuchâtel; H. Keller, Undervelier; J. Müller, Montreux; Crottaz, Daillens; H. Villemin, Epauvillers.

XXXVII. M^{me} L. Picker, Genève; MM. Ed. Briaux, Villars-Mendraz; A. Steulet, Charmoille; A. Rottet, Corban; L. Isely, Ste-Croix; F. Mercanton, A. Besson, E. Dubochet, A. Cuénod, P. Boitel et V. Cochard, élèves du collège de Montreux.

36 et 37. M^{lle} E. Gabus, Locle, et M^{me} Addor, Mauborget.

Solution du problème XXXVII.

Nous donnons les deux solutions suivantes, qui ont le mérite d'une grande simplicité :

I. Soient x le chiffre des centaines, y celui des dizaines et z celui des unités.

$$x = \frac{3}{5} z$$

$$y = \frac{x + z}{2} = \frac{4z}{5}$$

1° Evidemment z sera différent de 0, sans cela les deux autres chiffres seraient aussi égaux à 0.

2° z doit être plus petit que 10.

3° z doit être divisible par 5, pour que les deux autres chiffres soient des nombres entiers.

Donc, $z = 5$, $y = 4$ et $x = 3$, et le nombre demandé sera 345.

Ici, la troisième condition est superflue.

J. MÜLLER, Montreux.

II. On peut facilement trouver la solution de ce problème. En effet, dans le système de numération dont la base est 10, il n'y a que les chiffres 3 et 5 qui soient l'un les $\frac{3}{5}$ de l'autre. Les centaines étant ainsi au nombre de 3 et les unités, de 5, le chiffre des dizaines ne saurait être que 4.

M^{me} L. PICKER, Genève.

Solution du problème XXXVIII.

a) Par l'algèbre :

En représentant le premier terme de la progression par x , on a :

$$\div x \cdot (x + 5) \cdot (x + 10) \cdot (x + 15)$$

En faisant le produit, on obtient l'égalité :

$$x^4 + 30x^3 + 275x^2 + 750x = 5616.$$

Le premier membre de l'égalité est le carré incomplet de $(x^2 + 15x + 25)$. Pour le compléter, on ajoute le carré de 25, soit 625, et l'on a la nouvelle égalité :

$$x^4 + 30x^3 + 275x^2 + 750x + 625 = 5616 + 625$$

$$\text{d'où } \sqrt{x^4 + 30x^3 + 275x^2 + 750x + 625} = \sqrt{5616 + 625}$$

$$\text{ou bien } x^2 + 15x + 25 = 79 \text{ ou encore } x^2 + 15x = 54$$

$$\text{d'où } x = -\frac{15}{2} \pm \sqrt{\frac{225}{4} + \frac{216}{4}}$$

$$\text{et } x = -\frac{15}{2} + \frac{21}{2} = \frac{6}{2} = 3$$

Le premier terme de la progression est donc 3. En ajoutant la raison on obtient la progression demandée :

$$\div 3 \cdot 8 \cdot 13 \cdot 18$$

dont le produit des termes est égal à 5616.

En prenant la racine négative, on obtient de même la progression suivante :

$$\div -18 \cdot -13 \cdot -8 \cdot -3.$$

H. VILLEMEN, Epauvillers.

b) Par l'arithmétique :

Décomposons le produit des quatre nombres en ses facteurs premiers :

5616	2
2808	2
1404	2
702	2
351	3
117	3
39	3
13	13
1	

Nous n'aurons plus qu'à grouper ces facteurs, de manière à obtenir une progression arithmétique dont la raison soit 5.

On peut faire cette opération de la manière suivante :

$$\begin{array}{cccc} 3 & 2 \times 2 \times 2 & 13 & 2 \times 3 \times 3 \\ 3 & 8 & 13 & 18 \end{array}$$

En effet : $5 \times 8 \times 13 \times 18 = 5616$.

J. MÜLLER, Montreux.

LEÇON D'ANALYSE.

Le n° 6 de l'*Educateur*, daté du 15 mars, soumettait à ses lecteurs diverses questions, entre autres celle-ci :

Analyser pour les trois degrés de l'école primaire, la phrase suivante :

« Déjà au loin j'apercevais les crêtes des vagues rougies par les dernières lueurs du couchant ; je voyais tourbillonner dans le ciel les oiseaux de mer qui précèdent la marée montante et l'annoncent par leurs cris aigus. »

N'ayant, jusqu'à maintenant, reçu aucune communication à ce sujet, nous croyons utile d'exprimer notre opinion sur cette question. Et d'abord, afin d'éviter tout malentendu, nous tenons à déclarer que, *dans la règle*, l'étude d'une phrase aussi compliquée que celle qui précède n'est pas à recommander dans les degrés inférieurs de l'école primaire, où les difficultés doivent être étudiées *une à une* par des exercices simples et bien gradués ; mais, il est bon, de temps en temps, de mettre l'élève en présence d'une phrase plus difficile que celles qu'il analyse d'habitude afin de lui faire bien remarquer que les règles d'accord qu'il a étudiées dans de petites phrases se retrouvent exactement les mêmes dans ces nouveaux exemples qui ne diffèrent des premiers que par un plus grand nombre de mots et la réunion en un seul tout de plusieurs propositions simples, formant par leur ensemble une phrase composée.

Cela dit, je commence la leçon.

Mes amis voilà une phrase dans laquelle vous allez chercher tous les verbes que vous écrirez en colonne dans votre cahier. Dans une seconde colonne vous rangerez tous les substantifs.

Ex.	Verbes.	Substantifs.
	apercevais	crêtes
	voyais	vagues
	tourbillonner	lueurs
	précèdent	couchant
	annoncent	ciel
		oiseaux
		mer
		marée
		cris

Comme vous le savez, le verbe et le substantif sont les deux mots principaux de toute proposition. Nous allons donc prendre chacun de ces verbes séparément et trouver ensemble le sujet et l'objet ou complément direct, s'il y en a un.

1^{er} verbe *apercevais*. Toi Paul, trouve son sujet, quelle question dois-tu faire ?

Paul. Qui est-ce qui apercevais ? J'mis pour je.

Le maître. Écrivez donc : J'apercevais... Auguste, cherche maintenant le complément direct ou objet. Quelle question fais-tu ?

Auguste. J'apercevais quoi ? — les crêtes des vagues.

Le maître. Écrivez : J'apercevais les crêtes des vagues. — Maintenant Charles, pourrais-tu nous dire pourquoi l'auteur, qui a écrit cette phrase, a ajouté ces deux mots : *au loin* ?

Charles. Pour que nous sachions où il les apercevait.

Le maître. Parfaitement. Eh bien, ce complément qui indique le lieu où l'action se passe s'appelle pour cette raison *complément circonstanciel de lieu*, de même le mot *déjà* qui indique à quel moment l'action avait lieu est un *complément circonstanciel de temps*. Mais nous nous occuperons de ces autres membres de la proposition lorsque vous serez en âge d'en bien comprendre le rôle. Pour le moment nous bornerons notre étude aux trois termes principaux : *verbe, sujet et objet*. Nous aurons ainsi pour la première proposition : J'apercevais les crêtes des vagues.

Passant au second verbe et procédant de la même manière, le maître n'aurait pas de peine à leur faire découvrir la seconde proposition : *Je voyais les oiseaux de mer*.

Quant à *tourbillonner*, ce mot présente une réelle difficulté pour des élèves de 9 ans. Les plus intelligents comprendront peut-être, mais beaucoup ne pourront se rendre un compte exact de ce mode infinitif qui présente quelque chose de beaucoup plus abstrait que les autres, modes. Le maître fera bien, dans ce cas, de ne pas trop insister, laissant cette étude pour les élèves du degré moyen.

Les deux dernières propositions présentées sous leur forme la plus simple seraient, en remplaçant les pronoms par les substantifs dont ils tiennent la place :

Les oiseaux de mer précèdent la marée. Les oiseaux de mer annoncent la marée.

Ce serait ici une excellente occasion de faire comprendre aux élèves le rôle du pronom qui est de rappeler l'idée du nom et d'en éviter la répétition. Remplaçant les pronoms *qui* et *l'* par les substantifs *oiseaux de mer* et *marée*, le maître construirait une seconde phrase dont la lourdeur ferait ressortir d'autant plus l'harmonie et la clarté de la première.

Maintenant, remarquez que les quatre propositions que nous venons d'extraire, pour ainsi dire, de la phrase que nous avons à étudier, sont intimement liées entre elles par le sens ; elles se complètent les unes les autres et forment, dans leur ensemble, un tout auquel on a donné le nom de *phrase composée*, parce qu'elle est formée de plusieurs propositions. Dans deux ou trois ans, lorsque vous connaîtrez bien tous les termes qui peuvent entrer dans la proposition simple, nous étudierons ces rapports des diverses propositions entre elles et vous verrez que ce sont les mêmes que ceux qui existent entre les termes de la proposition simple.

Il nous reste maintenant à examiner séparément chacun des mots composant ces diverses propositions. Nous en déterminerons l'espèce,

les caractères particuliers de chaque espèce ; ainsi, pour les noms, le genre et le nombre ; pour les verbes, vous indiquerez la forme de l'infinitif, la conjugaison, le temps, la personne, le sujet et l'objet ; enfin en troisième lieu, la fonction.

Modèle du devoir :

J', pron. pers., mis pour je, 1^{er} pers. du s., sujet de apercevais.

Apercevais : v. apercevoir, 3^e conj., temps imparfait, 1^{re} personne du sing. ; son sujet est j, son objet les crêtes des vagues, etc., etc.

Alors, me dira quelque lecteur, vous préconisez donc l'analyse écrite, cette insipide analyse écrite qui a dégoûté tant d'enfants de l'étude de la grammaire ? En deux mots voici ma réponse : En règle générale les exercices doivent être faits oralement ; on ne doit pas faire écrire un exercice sans que de nombreuses explications aient précédé ; *mais de temps en temps*, pour fixer les idées, un exercice écrit est excellent. Si l'on a fait autrefois un abus considérable des devoirs écrits, la suppression totale ne me paraît pas très heureuse. La vérité n'est pas dans les extrêmes.

(*La fin prochainement.*)

Examens écrits d'avril 1882 au Locle.

DICTÉES ET PROBLÈMES

4^{mes} classes.

Le vieux Bruno mendiait ; il était parvenu à un âge avancé, il ne pouvait plus travailler et allait d'une maison à l'autre, disant : La charité, s'il vous plaît. Pauvre Bruno, tu manges péniblement un morceau de pain sec arrosé de l'eau que tu bois au puits voisin. Quelle triste existence ! Quand tu étais jeune et vigoureux, tu ne voulais rien faire, tu jouais sans relâche ; tu étais fainéant, tu es devenu ivrogne. Aussi ton corps est courbé sous le poids de tes années et de tes débauches ; tes vêtements sont sales et déguenillés, tes souliers sont usés. Quand tu rentres dans ton réduit, las de la tournée, tu te laisses tomber sur ton misérable grabat. Malheureux Bruno, tes jours finiront bientôt et personne ne pleurera sur ta tombe.

1. Une addition, une multiplication et une division (par 2 chiffres) dictées.

2. Une personne gagne tous les jours fr. 3,85 ; elle dépense fr. 1,70 par jour pour sa pension et fr. 14,75 par mois pour sa chambre, Combien lui reste-t-il au bout de 2 mois comptant ensemble 60 jours ? Réponse : fr. 99,50.

3. Un fabricant a vendu 5 montres à fr. 28,80 l'une ; il partage la somme en trois parts et achète des livres à fr. 1, à fr. 2 et à fr. 3. Combien a-t-il acheté de livres en tout ? Réponse : 88 livres.

(*A suivre.*)